



Refu tardif d'une déclaration préalable de pose de véranda

Par **sainpricienne**, le **18/07/2012** à **12:03**

Bonjour,

Nous avons envisager de construire une véranda, nous avons fais appel a un artisan. Ils ont fait les plans et la demande de déclaration préalable en mairie, et dès réceptions de ce courrier la mairie nous a retourné un Recépissé de dépôt, daté du 06 juin 2012 sur cette lettre c'était bien écrit "est autorisé à défaut de réponse de l'administration un mois après cette date, les travaux pourront alors être exécutés". donc nous avons aussitôt entrepris les fondations et avons fait la terrasse pour la pose de la véranda. le 10 juillet 2012 j'ai reçu un appel de la personne du service technique de la mairie en me disant que le projet était refusé, la raison de ce refus

(un coté de la véranda est a 1 m d'un terrain non constructible qui appartient à la copropriété. Nous sommes très contrarié car nous avons versés 5600€ a la sté de véranda et avons fait les travaux (pour 5000€ de matériel et mains d'oeuvres).

Nous avons été à la mairie et iis n'ont rien voulu savoir. je leurs aie demander de me faire le refus par lettre Recommandé et nous l'avons reçu que le 13 juillet, alors que la date était dépassé de 7jours mais les documents de refus à l'intérieur de l'enveloppe sont signés le 5 juillet. Qe doit, je faire. Merci de me conseiller ?

Excusez moi pour les fautes, je ne suis pas française (italienne)

Très cordialement

Anna

Par **pat76**, le **21/07/2012** à **16:33**

Bonjour

C'est la date de l'envoi qui compte.

Vous faites une procédure devant le Tribunal Administratif.

Vous aurez besoin d'un avocat.

Vous pouvez également vous renseigner auprès des services de la Préfecture, mais je pense que vous serez dans l'obligation d'en passer par le Tribunal Administratif pour faire trancher le litige.

Par **sainpricienne**, le **22/07/2012** à **10:37**

merci beaucoup de votre réponse, je vais prendre RV avec M. le Maire et si ns n'avons un arrangement à l'amiable nous irons jusqu'au tribunal car nous avons déjà fait la terrasse et commander la véranda dès que la date a dépasser.

merci encore de votre aide.

Cordialement

Anna